

DOSSIER DE PRESSE

INAUGURATION DE LA MAISON SPORT-SANTÉ GRANDANGOULÈME

Jeudi 9 mars, 14h00

à la Maison Sport-Santé, Saint-Yrieix-sur-Charente



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Service départemental à la jeunesse,
à l'engagement et aux sports



SOMMAIRE

Un dispositif national	p. 3
Le projet GrandAngoulême	p. 4
Présentation de la Maison Sport-Santé	p. 5-6
Focus sur les ateliers passerelles	p. 7
Un réseau collaboratif	p. 8
Informations pratiques	p. 9
Contacts	p. 10

UN DISPOSITIF NATIONAL

Un projet de territoire

Introduites dans **la stratégie nationale Sport-Santé 2019-2024**, les Maisons Sport-Santé fleurissent partout en France depuis leur création en 2019, portées par le Ministère des Sports et des jeux olympiques et paralympiques ainsi que par le Ministère des Solidarités et de la Santé.

Cet élan a permis de **reconnaître le sport et l'activité physique comme de réels outils thérapeutiques** permettant à qui le souhaite d'avoir accès à un suivi sportif régulier et d'être accompagné dans cette démarche positive.

Véritable repère pour les personnes en quête de bien-être, le sport influe aussi bien sur notre état physique et mental. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) elle-même définit la santé comme « un état de bien-être physique, psychologique et social et les activités physiques participent de cet état. ». Vecteur de cohésion sociale, la Maison Sport-Santé agit sur le territoire afin de faire face à la sédentarité et l'inactivité physique qui peuvent survenir au cours de notre vie.

C'est en ce sens que **GrandAngoulême, en partenariat avec DAC-PTA (dispositifs d'appui à la coordination), a voulu s'engager dans le projet d'un lieu sport-santé** au bénéfice des habitants. Les DAC correspondent au dispositif d'État créé pour soutenir la population et les professionnels dans la coordination des parcours de santé complexes. En Charente, l'ARS a missionné le DAC-PTA 16 pour porter et coordonner les dispositifs PEPS (prescription d'Exercice Physique pour la Santé) et UTTEP (Unité Transversale et Territoriale d'Education Thérapeutique).

LE PROJET GRANDANGOULÊME

La santé, un engagement durable

Labellisée en décembre 2022 par les ministères suite à **une réponse de l'agglomération à un appel à projet courant mai, la Maison Sport-Santé GrandAngoulême rejoint le réseau des 573 Maisons que compte la France depuis 2022.**

Depuis 2018, GrandAngoulême s'investit dans le sport et la santé en proposant des projets qui valorisent la pratique sportive et son accès à tous. La Maison Sport-Santé vient répondre à l'ambition de l'agglomération, inscrite dans son projet de territoire «GrandAngoulême vers 2030».

Par ailleurs, une convention de partenariat entre l'ARS Nouvelle-Aquitaine, GrandAngoulême et les communes qui le composent a permis de « développer une stratégie territoriale globale pour améliorer l'offre de soins de premier recours et promouvoir un environnement favorable à la santé ». L'ARS et le Ministère de la Jeunesse et des Sports, partenaires majeurs du projet de la Maison Sport-Santé GrandAngoulême, ont permis de concrétiser ce projet grâce leur appui financier et leur accompagnement. Ce projet n'aurait pas été possible sans la participation du SMAPE (Syndicat mixte d'aménagement du plan d'eau), qui a mis à disposition ce local idéalement situé sur un site tourné vers la nature et le bien-être environnemental, ainsi que celle de l'association Profession Sport & Loisirs Charente (PSL 16) prenant en charge la gestion des ressources humaines.



La Maison Sport-Santé GrandAngoulême - vue extérieure

PRÉSENTATION DE LA MAISON SPORT-SANTÉ

Une maison ouverte à tous

Ouvert tous les après-midis en accès libre du lundi au vendredi, la Maison Sport-Santé s'adresse à tous, tant aux profils en bonne santé n'ayant jamais ou peu pratiqué de sport, qu'aux personnes souffrant d'affections de longue durée ou de maladies chroniques à des fins thérapeutiques ou de bien-être (diabète, obésité, maladies cardio-vasculaires ...). Ce réel levier sportif peut servir de base à quiconque désire être encadré dans sa démarche sportive. L'objectif est de fournir des infos et des conseils sur les différentes pratiques sportives proposées par les clubs et associations de l'agglomération.

Développer le sport sur prescription médicale

La Maison Sport-Santé accueille également des patients orientés par leur médecin dans le cadre du dispositif PEPS. A l'aide de cette **prescription médicale**, le patient est alors mis en contact avec l'éducateur passerelle de la Maison Sport-Santé afin d'obtenir un accompagnement privilégié. Les capacités du patient peuvent être évaluées en fonction des besoins en matière d'activité physique. Il est alors dirigé en priorité vers une association sportive locale qui pratique l'activité physique adaptée, ou pris directement en charge par la Maison Sport-Santé.

Une guide sportive au quotidien

L'activité physique est dispensée par Lucie Lenoir, diplômée d'un Master Staps et **professionnelle spécialisée en APA (activité physique adaptée)**. Son accompagnement a pour objectif d'intégrer ou de réintégrer l'activité physique dans le quotidien des bénéficiaires en leur proposant une orientation adaptée à leurs capacités et envies. Un bilan de condition physique peut être réalisé afin de définir l'orientation et le suivi les plus adaptés. A la suite de ce bilan, une programmation de séances à la Maison Sport-Santé peut être mise en place pour les personnes ayant besoin d'un accompagnement plus approfondi.



Lucie Lenoir lors d'une séance de démonstration auprès des élus et partenaires

FOCUS SUR LES ATELIERS PASSERELLES

Des ateliers de reconditionnement physique dits «passerelles» sont mis en place les **lundis, mardis et vendredis matins**, dont chaque séance d'une heure est formée par un groupe de sept à dix personnes. **Ces ateliers passerelles sont destinés aux personnes éloignées de la pratique sportive et ayant besoin d'un accompagnement spécifique avant de pouvoir intégrer une association sportive locale.**

Cet effectif réduit permet à la coordinatrice sport-santé d'entretenir une relation privilégiée avec chaque patient pour le guider au mieux, tout en conservant une cohésion de groupe qui crée un élan dynamique à l'ensemble des participants.

Les bénéficiaires ont la possibilité de suivre un total de douze séances, chacune se déroulant **une fois par semaine sur une durée totale de trois mois.**

A la fin de cette période, le patient sera orienté vers une association sportive locale **adaptée, ou accompagné** dans une pratique autonome afin qu'il poursuive son projet sport-santé.

UN RÉSEAU COLLABORATIF

Ce service de proximité entretient un lien étroit avec différents acteurs locaux de la santé, notamment avec les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles du territoire, dans lesquelles un atelier passerelle itinérant sera réalisé. Le Centre Hospitalier d'Angoulême, également partenaire, met à disposition l'espace de balnéothérapie pour la réalisation des ateliers passerelles. La Maison Sport-Santé Grand-Angoulême travaille naturellement avec les associations sportives locales, dont celles labellisées PEPS, ainsi qu'avec les professionnels de santé du territoire.

Le coût d'investissement global ainsi que le financement à l'année s'étendent à 80.000 euros dont 8.000 euros concernent les frais d'aménagement et d'habillage du bâtiment.

INFOS PRATIQUES

Contact et prise de rendez-vous

Pour la permanence, l'accueil et le suivi
Du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h00

Les ateliers se déroulent le lundi, mardi et vendredi, de 9h00 à 12h30
Où ? À la Maison Sport-Santé, ou dans d'autres lieux de l'agglomération

Prise de rendez-vous par mail ou par téléphone :

maisonsportsante@grandangouleme.fr

06.28.78.07.10

Localisation et stationnement

14 rue du Plan d'Eau
Saint-Yrieix-sur-Charente

Accès par bus par la ligne 3
Parking à proximité

Site accessible PMR



CONTACTS

Ludovic Rouède

Responsable Santé

l.rouede@grandangouleme.fr

Maison Sport-Santé

Lucie Lenoir

Coordinatrice de la Maison Sport-Santé Enseignante APA

maisonsportsante@grandangouleme.fr

Pauline Bardoulat

Chargée de communication et des relations presse

p.bardoulat@grandangouleme.fr

06 86 41 17 14